

Introduction méthodologique

Le texte ci-après vise à donner au lecteur des conseils pour bien appréhender la matière et passer des oraux de questions internationales (QI) en cours ou lors d'oraux et entretiens d'admissions aux divers concours administratifs.

I. Maîtriser les grands enjeux et avoir des connaissances techniques approfondies

A. Une matière technique

Bien que l'ambition soit bien de maîtriser les « principales données et la compréhension des grands problèmes actuels », ce serait commettre une erreur que de penser que les questions internationales se limitent à l'énoncé d'idées générales. La matière est technique au même titre que les autres épreuves de concours, finances publiques, questions européennes ou autres.

Elle suppose une connaissance précise et intime d'un large éventail de sujets, dont une partie importante est traitée ci-après, qui recouvre *grosso modo* celui de la préparation de l'ENA. Toutefois, au-delà de la quantité de connaissance, il s'agit également d'être capable d'une approche opérationnelle et d'avoir une conscience claire des enjeux, typiquement celle d'un diplomate.

Une simple connaissance livresque ou, pire, une approche de type « café du commerce » sera sanctionnée. Le jury de QI de l'ENA de 2012 a ainsi « été conduit à sanctionner la malhonnêteté intellectuelle ou le bluff ». Il a estimé « que des adultes déjà en situation de responsabilité professionnelle ne sauraient être affirmatifs, voire péremptaires sur des sujets visiblement non maîtrisés ».

B. Une matière composite

Les questions internationales ne correspondent pas en France à une discipline universitaire clairement identifiée, à la différence de l'Université anglo-saxonne. *Stricto sensu*, il ne s'agit ni d'histoire, ni de géographie, ni de géopolitique, ni de sociologie politique, ni de droit international. Il convient de faire appel à toutes ces disciplines, et à d'autres encore, pour aborder de façon intelligente et opérationnelle un champ de l'activité humaine dont l'importance va croissant dans la vie des États et des sociétés.

Il faut toujours se garder de faire appel à une seule approche (l'histoire par exemple) pour traiter un sujet, quand bien même toutes les apparences y pousseraient le candidat aux concours administratifs. On mentionnera ici toutefois l'intérêt d'apporter un soin particulier à l'étude du droit international public (DIP), souvent négligé par les candidats de par sa (relative) technicité. Il s'agit d'un investissement qui se révélera souvent utile, le DIP pouvant être mis à contribution dans un grand nombre de sujets de concours.

C. Une matière immense

La réforme du concours de l'ENA attendue pour 2015 n'affectera pas l'épreuve de questions internationales. Son programme est défini par l'arrêté du 16 avril 2014 et recouvre cinq grandes parties :

- l'évolution des facteurs de puissance depuis le début du XX^e siècle (histoire des relations internationales, le système international, les grands déterminants de la puissance, etc.) ;
- les acteurs des relations internationales (États, organisations internationales, G8/G20 etc.) ;
- les instruments des relations internationales (les normes du droit international public, relations diplomatiques, recours à la force et maintien de la paix, diplomatie d'influence, sanctions, etc.) ;
- les « grands enjeux des relations internationales » (Droits de l'homme, dynamiques économiques et financières internationales, biens publics mondiaux, lutte contre le terrorisme, etc.) ;
- la politique étrangère de la France (objectifs, moyens, politique étrangère de l'UE, politique de défense, etc.).

Ce programme donne lieu à un éventail de sujets potentiellement immense et à des questions du jury à l'issue de l'exposé plus étendues encore. À titre d'exemples, authentiques :

- Quel est le nombre de membres du CIO (il s'agissait d'une des 39 questions d'un oral sur « l'olympisme ») ?
- Le pouvoir des élites non communistes en Tchécoslovaquie après-guerre ?
- Le cinéma anglais sous la guerre froide ?
- Le pape prend-il le contrôle de l'atrium ?
- Où est la Transnistrie ?
- Qu'est-ce que le rêve pantouranien ?

Bien sûr, on pardonnera souvent au candidat de ne pas connaître les réponses à l'une ou l'autre question. Mais ce petit florilège a pour but d'illustrer une constatation simple : la maîtrise de l'épreuve de questions internationales représente un investissement important.

Mais il s'agit d'un travail gratifiant, car il est enrichissant de mieux comprendre comment fonctionne le vaste monde et de percevoir le « dessous des cartes ». Il y a aussi un socle de connaissance à acquérir qui, conjugué avec un certain nombre de réflexes méthodologiques, permet de faire face à la plupart des

sujets. Enfin, les questions internationales sont une matière discriminante pour les raisons qui précèdent. Il s'agit d'un investissement rentable pour les concours.

II. La préparation des concours

A. Le jury

Le jury de l'épreuve de QI à l'ENA, qui n'est pas défini par les textes, est toujours constitué d'au moins un fonctionnaire expert des questions internationales (le plus souvent du ministère des Affaires étrangères), et d'un universitaire (le plus souvent professeur de droit international public ou de sciences politiques). Ce sont des personnes engagées au jour le jour dans la pratique des questions internationales.

B. La méthode de présentation d'un exposé

Lors d'un oral de l'ENA, il est fortement recommandé de recourir exclusivement au plan légendaire en deux parties et deux sous-parties. La meilleure méthode (la seule ?) pour parvenir à produire un exposé structuré dans les conditions de stress du concours et les 10 minutes imparties pour la préparation consiste à s'entraîner sans relâche à produire des plans détaillés sans excéder les 10 minutes de préparation. Le côté rébarbatif de cet exercice parfois un peu mécanique pourra être allégé en le couplant à une présentation à l'oral d'un camarade suivie d'un examen critique.

S'agissant de la reprise de l'exposé et de la batterie de questions qui s'ensuit, il y a là aussi un certain nombre de réflexes à acquérir pour être en mesure de structurer en quelques secondes une réponse. La constitution d'une base de données de questions, classées par grands thèmes, peut être utile, tout comme le « remue-méninges » de groupe avec quelques camarades autour d'un sujet pour anticiper les questions qui pourraient être posées. Enfin, il sera évidemment très précieux de pouvoir assister à quelques oraux de concours pour sentir un peu l'esprit de l'épreuve...

C. L'acquisition des connaissances

Il n'est pas possible de connaître en profondeur tout le programme. L'objectif est de disposer d'une masse critique de connaissances suffisante pour pouvoir traiter à peu près tous les sujets.

Quelques passages obligés semblent néanmoins incontournables :

- le fichage intégral d'un manuel de DIP permettra de faire face à un certain nombre de sujets, quand bien même il ne s'agirait pas de DIP à l'état pur. On pourra avec profit apprendre le plan du manuel par cœur, ainsi que se constituer un lexique juridique ;

- on pourra également se constituer une petite base de données (par exemple sous la forme d'un tableur Excel® à plusieurs onglets) comprenant :
 - une liste des principaux textes internationaux et traités ;
 - les grands arrêts du DIP et le résumé sommaire de la décision ;
 - les grandes organisations internationales ;
 - les résolutions de l'ONU concernant les conflits majeurs et les grands enjeux internationaux (prolifération, terrorisme, etc.) ;
- une revue de presse facilement exploitable (classement thématique, surlignage des éléments clés des articles) permettra d'avoir des données parfaitement à jour. Pour ne parler que des pages d'actualité internationale et hors de toute autre considération, nombre de diplomates se réfèrent au *Figaro*, qu'il faut compléter par un traitement anglo-saxon de l'actualité (*International Herald Tribune* ou *The Economist*, voire *Foreign Affairs*) ;
- il faut regarder des cartes, fondement récurrent de sujets d'oraux (ex. Asie centrale, conflits de l'étranger proche de la Russie, etc.) ;
- se faire des chronologies simplifiées (même si l'épreuve de QI n'est jamais une épreuve d'histoire).

Quand on se prépare à un sujet précis du programme, il pourra être utile de croiser plusieurs approches :

- le manuel que vous avez entre les mains donnera les principales lignes de force ;
- il conviendra de l'actualiser avec l'actualité immédiate grâce au dossier de presse ;
- à l'échelle de l'année écoulée, on pourra approfondir en tant que de besoin avec les rapports annuels (RAMSES de l'IFRI, l'Atlas stratégique de l'IRIS, les « Enjeux diplomatiques et stratégiques » du Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques) ;
- pour consolider les notions historiques afférentes au sujet, on pourra se référer aux encyclopédies usuelles ou à des ouvrages historiques spécialisés.

Dans la zone entre histoire et actualité immédiate, seront également utiles :

- le recours aux sites institutionnels. Les concours recrutent des candidats ayant vocation à représenter la France. Il conviendra donc de se familiariser avec cette approche des sujets (diplomatie.gouv.fr, le site de l'ONU, de nos ambassades dans des zones sensibles, etc.) ;
- les périodiques (*Politique étrangère*, *Politique internationale*, *Hérodote*, etc.) ;
- les rapports des principaux « *think-tanks* ». Il faudra toujours les mettre en perspective, car certains auront des présupposés idéologiques, seront proches de tel ou tel parti ou manqueront de réalisme car ils auront été élaborés par des universitaires et non pas des praticiens. Une liste sélective est disponible sur le site du département d'État américain¹ ;
- on peut citer en France l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) ou le Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI, SciencesPo). Parmi les « *think-tanks* »

1. <http://www.state.gov/s/p/tt/>

anglo-saxons, on pourra notamment citer l'*International Crisis Group* (ICG), dont les rapports sont très bien faits¹. À signaler le site de *Columbia International Affairs Online*, qui présente pour chaque pays une synthèse mensuelle de l'actualité, une carte d'identité du pays. Ils signalent souvent les parutions des principaux « *think-tanks* ».

III. Quelques exemples de sujets

Comme nous l'avons dit, la panoplie de sujets est immense. Quelques exemples :

- DIP :
 - Les traités de paix 1919-1920.
 - Les populations civiles et les conflits depuis 1945.
 - La justice internationale.
 - Les frontières.
- Organisations internationales :
 - Les institutions spécialisées des Nations unies.
 - Faut-il réformer le Conseil de sécurité des Nations unies ?
 - La France et l'OTAN.
 - Les organisations internationales sont-elles efficaces ?
- Sujets « pays » :
 - Le Vatican est-il un acteur des relations internationales ?
 - La Corée du Nord.
 - La Russie et son étranger proche.
 - Qui décide de la politique étrangère américaine ?
- Sujets régionaux :
 - Les Balkans.
 - Nations et frontières en Europe centrale et orientale.
 - Le couple franco-allemand.
 - L'Asie occidentale.
 - L'Inde et la Chine, deux rivaux.ou interrégionaux :
 - L'Union européenne et le Moyen-Orient.
 - La Russie et l'Europe.
- Sujets « historiques », qu'il faudra toujours rattacher à l'époque contemporaine :
 - Les crises de la guerre froide.
 - La sécurité collective dans l'entre-deux-guerres.
 - La guerre froide, un conflit idéologique ?

1. Mais aussi : *International institute for strategic studies* (IISS), *Chatam house*, *Carnegie*, *Foreign Policy research Institute*, *Washington Institute for Near east Policy*, *Brookings institution*, *RAND*. En Italie, on pourra lire les productions de l'*Instuto per i Affari internatzionali*.

- Sujet conflits :
 - Israël et Palestine, quelle fin pour le conflit ?
 - Le problème coréen.
 - Le conflit libyen.
- Sujets macros ou thématiques :
 - L'insécurité alimentaire.
 - Les multinationales, acteurs des relations internationales.
 - Pétrole et relations internationales.
 - La nouvelle donne climatique internationale.
 - La piraterie.
- « *Soft power* » :
 - Les Jeux olympiques.
 - La dimension culturelle dans les relations internationales.

La France et l'Europe dans le monde

Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France (2008-2020)

Résumé du Livre blanc Juppé-Schweitzer

Commandé par le Président de la République en août 2007 au ministre des Affaires étrangères, le Livre blanc devait identifier de manière opérationnelle :

- les missions prioritaires assignées à l'appareil diplomatique ;
- les aménagements à apporter à l'organisation et aux structures du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) pour servir ces missions ;
- les conséquences à en tirer sur les métiers spécifiques de ce ministère (recrutement, formation professionnelle, déroulement des carrières, ouverture vers l'extérieur).

Le malaise des Français à l'égard de la mondialisation a constitué le fil rouge de ce travail.

Il est livré ici un résumé de ce Livre blanc afin de donner au lecteur un aperçu des analyses et des recommandations énoncées pour la diplomatie française¹.

I. Le diagnostic

Au plan du diagnostic, le Livre blanc établit :

- de nouveaux équilibres mondiaux : la montée en puissance des pays émergents et l'interdépendance induite, la montée des périls (terrorisme, armes de destruction massive, Moyen-Orient) ;
- une Europe différente : plus diverse, plus grande, à la gouvernance plus complexe, suscitant moins l'adhésion des opinions. Il est prévu une stabilité institutionnelle, un élargissement limité, un budget stabilisé ;
- de nouvelles dimensions de la paix et de la sécurité, un ordre international contesté : des menaces plus difficiles à appréhender, des droits de l'homme plus difficiles à défendre, un multilatéralisme à mieux légitimer ;

1. Le texte ci-après reprend donc les éléments du Livre blanc sans ajouts personnels des auteurs. Ce résumé du Livre blanc doit néanmoins être lu au regard des changements stratégiques et organisationnels du ministère opérés depuis sa publication, en 2007.

- des interdépendances économiques et environnementales croissantes dans un monde fragmenté : avec de formidables opportunités mais aussi beaucoup de laissés-pour-compte, en dehors et en France ;
- la compétition globale des idées : la France doit être en mesure de participer, plutôt que de réagir, au débat global ;
- le défi de la démocratie : il faut accompagner la démocratisation, il existe une opinion publique mondiale, il faut légitimer l'action extérieure dans le cadre démocratique national.

II. Cinq priorités d'action extérieure

1. Assurer la sécurité de la France et des Français, défendre et promouvoir leurs intérêts

La sécurité doit être pensée comme extérieure et intérieure. Elle nécessite que la France renforce ses alliances, en Europe, avec les États-Unis, l'OTAN, et certains pays du Moyen-Orient. Il faut promouvoir les intérêts des entreprises et la vision de la France pour la régulation de la mondialisation.

2. Construire avec nos partenaires une Europe forte, démocratique et efficace

La France doit contribuer au renforcement de l'Europe, sans laquelle elle faiblit. Cela doit passer par des coopérations concrètes et moins déclamatoires, le levier des politiques et du budget européens, et aboutir à mettre l'Europe au service d'une mondialisation régulée.

3. Agir dans le monde pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme

La France doit non seulement bien appréhender les nouveaux enjeux de sécurité internationale, mais aussi rendre le système international plus efficace et plus juste. Ce dernier objectif passe par la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), mais aussi par une modernisation des instruments de mise en œuvre de ses décisions par les Nations unies : capacités civiles et militaires, sanctions, enquêtes, justice pénale. Il faut que la France ait une action plus cohérente avec ses objectifs.

4. Contribuer à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibré de la planète

La France souhaite promouvoir un « juste échange », équitable, efficace, et réciproque. Elle doit mieux prendre en charge les problèmes globaux (matières premières, environnement, trafics) : il faut, ou renforcer les moyens, ou mettre en évidence des intérêts à long terme. Il faut sans doute définir une nouvelle doctrine de l'aide au développement et hiérarchiser les objectifs.